



LES FEMMES DANS L'HISTOIRE DE TULLE

T ULLE, C'ÉTAIT L'ESPRIT M AMU

EXPOSITION

Une vie à la Manu

DU 30 MARS 2019
AU 11 JANVIER 2020

MUSÉE DES ARMES
MUSÉE DU CLOÎTRE





éditorial



○ Bernard Combes et Philippe Caron, de la direction de l'immobilier et des services généraux, ont signé l'acte de vente du bâtiment de la Banque de France.

Impôt foncier : baisse du taux municipal



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Chaque année, l'État augmente la valeur des biens sur laquelle s'appliquent les taux des impôts fonciers décidés par les collectivités. Si bien que même si la Ville de Tulle décide de ne pas augmenter son taux (ce qui est le cas depuis 15 ans), l'impôt à payer, lui, augmente régulièrement pour les habitants.

Ces dernières années, cette valeur avait augmenté de 0,9 à 1,2 % par an.

Pour 2019, la hausse sera de 2,2 %, ce qui est beaucoup plus que d'habitude.

Pour que les Tullistes n'aient pas à supporter cette augmentation fixée par l'Etat, la majorité municipale a décidé d'annuler l'effet de cette hausse en baissant de 2,2 % le taux communal de cet impôt.

Cela entraînera environ 100.000 € de recettes en moins pour la Ville.

Mais nous avons considéré que le moment était venu d'engager la baisse de l'impôt foncier qui, c'est vrai, est relativement élevé à Tulle au point de dissuader certaines familles de venir s'y installer.

Petit à petit, depuis des années, la Ville s'est donné les moyens d'y parvenir. Pour cela, il a fallu d'abord réduire progressivement les dépenses, par une meilleure organisation des moyens, ensuite par le transfert de certains services à Tulle Agglo (voirie, médiathèque, centre aquarécréatif, ordures ménagères...), ces services étant utilisés par tous les habitants du pays de Tulle. Cette diminution des dépenses a permis d'engager le désendettement de la Ville et donc d'obtenir une réduction des charges financières.

Ce processus de baisse des dépenses et des charges prend du temps parce que nous n'avons pas voulu diminuer la qualité des services et des équipements à la disposition des Tullistes. Ni réduire les subventions aux multiples associations de la cité, ni amputer le programme d'aménagements urbains nécessaires et de projets à conduire pour dynamiser notre cité.

Tous ces efforts de gestion nous permettent donc cette année de stopper la hausse de l'impôt foncier perçu par la Ville. J'espère que nous pourrions continuer cet effort d'allègement de la fiscalité l'an prochain. Une partie de l'attractivité de la ville en dépend.

TRAVAUX

La Ville (a)ménage ses quartiers

La municipalité poursuit les travaux engagés en fin d'année et entame de nouveaux projets pour embellir le cadre de vie de ses habitants.

Les aménagements place Gambetta et sur le quai Baluze sont terminés (lisses rinnovées, nouveau revêtement sur le quai Perrier). Les toilettes publiques automatiques de surface sont opérationnelles, gratuites et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce mois-ci, l'installation des toilettes automatisées place Smolensk est en cours.

L'entreprise Colas est intervenue rue Maurice-Caquot afin de permettre l'accessibilité au bâtiment du Secours populaire : bordures, caniveaux, revêtement, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite. C'est un vrai plus pour les bénéficiaires de l'association caritative qui a investi ses nouveaux locaux.

L'avenue Victor-Hugo sera quelque peu perturbée dans le courant du mois. En effet, des travaux au niveau des passages piétons vont avoir lieu. L'objectif est de permettre une meilleure visibilité des piétons et une sécurisation des déplacements. Les bordures vont être reprises et une nouvelle matière sera utilisée pour matérialiser les zones piétonnes : une résine gravillonnée antidérapante et plus résistante.

Les travaux au niveau du plateau multisport rue Edmond-Michelet vont également débuter avec la pose d'un nouveau revêtement, d'un nouveau



grillage et de paniers de basket. Toujours à proximité du collège Victor-Hugo, les abords et surtout la zone de dépose vont être totalement réaménagés. Durant les vacances de Pâques, des travaux permettront de sécuriser la zone de dépose, des places de stationnement minutes seront créés et un double sens de circulation sera mis en place rue Edmond-Michelet afin de fluidifier le trafic aux heures de pointe. L'ensemble des interventions sur ce quartier est estimé à 100 000€.

Projet important de la fin de ce mandat,

le réaménagement du quai Continsouza (du pont des Carmes à Citéa) devrait débuter au printemps. Dans un premier temps, des travaux de réfection sur les murs de soutènement vont être réalisés par le Conseil Départemental, le réseau d'eau potable sera ensuite totalement changé puis un nouvel aménagement de surface viendra parfaire cette partie de la ville : création d'une voie verte pour les vélos et les piétons, changement des éclairages et des garde-corps et pour finir modification du stationnement.

Ça s'est passé à Tulle

DÉMOCRATIE

Le maire à votre écoute

Afin de développer la proximité avec les habitants, Bernard Combes souhaite mettre en place un temps d'échanges privilégiés au cœur des quartiers de la ville.

Depuis le début du mandat, le maire assure des rendez-vous en mairie, tout comme les adjoints et les conseillers, en complément des rencontres instituées chaque premier samedi du mois sur les marchés. Des réunions sont régulièrement organisées dans les quartiers pour dialoguer avec les Tullistes, des présentations et des échanges sont proposés lors des principaux aménagements urbains.

Pour améliorer encore la proximité et répondre ainsi à la demande de démocratie participative exprimée par les habitants, Bernard Combes assurera une permanence ouverte à tous les Tullistes le 2ème samedi de chaque mois, de 11h à 12h30, sans prise de rendez-vous : vie des quartiers, projets associatifs, projets personnels, questionnements et propositions diverses... de nombreux sujets pourront être abordés. Merci de penser à vous munir si besoin des documents utiles à votre entretien. C'est ensemble que nous construirons la ville de demain.

VOICI LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE CES PERMANENCES :

Samedi 9 mars : Mairie

Samedi 13 avril : maison de quartier de Virevialle

Samedi 11 mai : école Croix-de-Bar

Samedi 8 juin : club-house stade Alexandre-Cueille

Samedi 13 juillet : école Clément-Chausson

 Plus d'informations sur agenda www.agglo-tulle.fr

SEMI-MARATHON

QUELLE ÉPREUVE !

Le Tulle Athlétique Club organise une nouvelle édition le dimanche 17 mars à 10h place Gambetta.

Cette course qualificative pour le Championnat de France a battu des records de participation en 2018. En effet, la mise en place de l'épreuve relais sur 9 km et 12 km a séduit de nouveaux coureurs qui n'auraient pas forcément participé à une compétition de 21 km. Cette année, les organisateurs espèrent de nouveau attirer les sportifs avec la course en duo ou en solo, des meneurs d'allure et une ambiance conviviale. A vos baskets !

 **14€ ou 17€ le jour J, relais 12€ /pers. ou 15€ /pers. le jour J. Inscriptions sur jorganize.fr**



DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Les enfants du centre de loisirs du Chambon sont partis à Paris durant les vacances de Noël pour découvrir le nouveau spectacle du Cirque d'Hiver. Cette sortie, organisée par la Ville en partenariat avec la société Mondial Protection a permis à 45 enfants de 6 à 14 ans de découvrir la capitale et de partager un moment magique. (Photo fournie)

HOMMAGE

Gérard Vandembroucke

Bernard Combes rend hommage au président de la communauté urbaine Limoges Métropole.

Socialiste et avant tout humaniste, Gérard Vandembroucke, qui est décédé le 15 février à 71 ans, était un élu de terrain disponible. Il cultivait avec un plaisir manifeste la proximité avec ses concitoyens.

Profondément dévoué au Limousin, dont il a été le dernier président, il l'a défendu avec conviction au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine ; il en était le premier vice-président.

Homme de dialogue, de compromis, de consensus, il usait volontiers de l'humour pour apaiser les situations de conflit. Ses qualités et ses compétences lui avaient valu d'être porté à la présidence de la Métropole de Limoges.

Ses qualités et son attachement à la liberté d'expression, Gérard Vandembroucke les avait aussi illustrés à travers le Salon international de la caricature, du dessin de presse et d'humour dont il a été le fondateur à Saint-Just-le-Martel, une commune de la banlieue de Limoges dont il a été maire pendant 25 ans.

Son exemple, les traces qu'il nous laisse baliseront notre chemin. Je garderai le souvenir d'un homme bienveillant et gentil, avec qui il m'a toujours été très agréable d'échanger et de travailler. J'adresse à sa famille et à ses proches mes condoléances attristées. (Photo

Thomas Jouhannaud)



HOMMAGE

Disparition de Guy Jean-Pierre Plas

Le Président du Comité de Jumelage de Tulle-Schorndorf-Bury-Dueville s'est éteint. Cet homme engagé et cultivé a contribué à faire rayonner la ville au travers d'échanges culturels, sportifs et associatifs avec 3 des 6 villes jumelées avec Tulle.

Guy-Jean-Pierre Plas était Président du Comité de jumelage de Tulle-Schorndorf-Bury-Dueville depuis 2013 et vice-président de l'Association des Communes Jumelées du Limousin (ACJL) jusqu'en mars dernier. Sa passion pour l'Europe a été saluée en août 2015 par le Consul d'Allemagne qui lui avait remis le prix de l'amitié Franco-Allemande.

Ce Tulliste avait intégré le centre hospitalier de Tulle en 1975, où il a fait une grande partie de sa carrière. En 2002, il avait pris la direction de l'EHPAD de Corrèze avant de rejoindre en 2009 le Centre Hospitalier Gériatrique de Cornil en tant que directeur adjoint.

2019 s'annonçait comme une magnifique année pour les jumelages de Tulle avec les 50 ans du jumelage avec Schorndorf et les 10 ans avec Dueville, et la préparation des 50 ans du jumelage avec Bury pour 2020. Des événements pour lesquels la Ville et les membres du Comité seront particulièrement investis afin de rendre hommage à cet homme qui a su tisser des liens d'amitié dans toute l'Europe.



INAUGURATION OFFICIELLE

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Corrèze a intégré ses nouveaux locaux 12 place M-Brigouleix. Après trois ans de travaux, les bureaux sont désormais fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, cette structure regroupe 39 associations familiales et emploie environ 70 personnes.

Les petits nouveaux



ATELIER DU NAIL ART

Nikita Bordes est une véritable styliste de l'ongle : pose de vernis, rallonges, nail art... avec une palette de 100 couleurs vous n'avez que l'embarras du choix. Grâce à son professionnalisme, elle sublime vos doigts en fonction de vos envies et de votre budget.

95 av. Victor-Hugo

Tél. : 07 89 54 09 14

Ouvert du lundi au samedi sur RDV



CARGLASS

Jérémy Girard intervient sur votre véhicule pour une réparation d'impact, le remplacement de vitrages et d'optiques. Rapidité et qualité, le spécialiste peut travailler dans son garage et en cas de besoin, il se déplace à domicile.

Rue du Docteur Ramon

Tél. : 05 17 00 00 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

www.carglass.fr



MULTI-PROZZZ

Steven Camoez est un véritable touche à tout en multimédia : vente, réparation, maintenance... à tout juste 19 ans, le jeune homme propose ses services pour les téléphones, les tablettes, les ordinateurs et si besoin, il peut intervenir à distance ou à domicile.

134 av. Victor-Hugo

Tél. : 06 09 66 34 86

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h30



FC MOTORS

Réparation, entretien, dépannage... Jonathan Fouquart met son savoir-faire au service d'un deuxième garage zone de Mulalet, plus grand et plus fonctionnel. Un de ses mécaniciens assurera toujours les réparations rapides, l'entretien et la vente de véhicules au garage de Poissac.

Zone de Mulalet (ancien garage Mecatec)

Tél. : 05 87 43 93 82

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h



NOUVEAU PARKING GRATUIT

Un nouvel espace de stationnement vient d'être créé dans le quartier de Souilhac en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes. 20 nouvelles places gratuites sont donc désormais disponibles au cœur du futur pôle universitaire.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

LOTO

Le Rotary club de Tulle organise son traditionnel loto avec de nombreux lots à gagner : TV grand écran, repas gastronomique, etc. Tarifs 2€ le carton et 10€ les 6. Soirée au profit de la recherche contre le cancer.

DIMANCHE 10 MARS à 16h, salle UP/Marie-Laurent

☎ Infos et réservations au 06 07 19 99 29

JEU DE GO

La ludothèque Air de jeux organise un atelier jeu de Go. Le principe est simple, chaque joueur pose à son tour une pierre de couleur (noire ou blanche) sur une intersection du plateau de jeu.

Venez jouer !

LES MERCREDIS de 18h15 à 19h45, 36 av. Alsace-Lorraine, 05 55 20 01 23

THÉÂTRE

La compagnie Ma Petite Académie en campagne propose une représentation intitulée « Victor-Hugo sur la sellette » mise en scène par Lucrèce La Chenardière.

SAMEDI 30 MARS à 15h30, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer.

☎ Informations au 05 55 20 17 88

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



QUARTIER DE SOULHAC

Rénovation de la gare

Depuis le mois d'octobre, la SNCF a entrepris des travaux de rénovation de la grande halle construite en 1903.

Cet ouvrage, de 17 mètres de large, et de 63,50 mètres de longueur, n'a pas connu de gros travaux depuis 1985. Cette opération, qui intervient dans le cadre d'un plan national de modernisation des grandes verrières, prévoit notamment le remplacement de la toiture et la réfection de la peinture sur l'ensemble des parties métalliques. L'objectif est d'améliorer le confort des voyageurs en apportant plus de clarté (installation de plaques de polycarbonates translucides), de pérenniser l'installation et d'éliminer toutes traces d'amiante et de plomb présentes dans les matériaux de construction de l'époque. La fin du chantier est prévue pour juillet 2019 ; actuellement les équipes procèdent à des travaux de décapage, réparation et peinture. La nouvelle toiture devrait, quant à elle, être installée au printemps. L'intervention, entièrement financée par la SNCF, est estimée à 1,9 million d'euros.



BIENVENUE !

Les élus ont accueilli chaleureusement dans la maison commune les nouveaux habitants de Tulle. Présentation, échanges et moments privilégiés ont permis aux nouveaux arrivants de découvrir un peu plus leur ville.

(Photo Thomas Jacquelin)

CENTRE-VILLE

AU FIL DE L'EAU

Afin de parfaire l'aménagement de la rivière Corrèze et dans le cadre des travaux d'embellissement, les pièces en bois fixées sur les garde-corps ont été remplacées.

L'entreprise David a changé toutes les lisses supérieures de la passerelle de Nacre et des garde-corps allant du pont du Tribunal au Pont de l'Escurol. Cet embellissement des quais se poursuivra cette année avec le changement des lisses restantes jusqu'au Pont des Carmes. L'ESAT le Moulin du Soleil s'est chargé du nettoyage de la passerelle et de ses abords pour redonner de l'éclat à cette zone de promenade appréciée des passants. La mise en valeur des abords de la rivière en cœur de ville est estimée à 30 000€.



j'aime
mon
QUARTIER

SECOURS CATHOLIQUE

L'antenne active

Les bénévoles de l'association caritative ont investi un local dans le quartier de l'Alverge.

Ce déménagement est salubre pour le Secours catholique qui double sa surface d'accueil et développe ses activités comme l'explique Gérard Fonteneau, le responsable : « nous avons créé une boutique solidaire avec des vêtements d'occasion. Cet espace est un lieu de convivialité où les gens peuvent prendre le temps de discuter. De l'autre côté, nous avons installé l'accueil et des tables pour l'atelier de français ». Deux fois par semaine, les bénévoles dispensent des cours de français. Le Secours catholique mène des actions auprès des détenus, des familles, des enfants sur la basse-Corrèze.

 5 Place Schorndorf, boutique solidaire ouverte mardi et vendredi de 14h à 16h30. 05 87 43 96 52 ou tulle.870@secours-catholique.org



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les élus ont organisé une réunion de quartier dans les locaux du service habitat jeunes, rue Pauphile. Cette soirée d'échanges avec les habitants a permis d'aborder différents sujets comme la création du Pôle universitaire, le traitement des déchets et l'entretien de l'ancienne voie du POC. (Photo Karène Bellina)

EVÉNEMENT

Tulle c'était l'esprit de la Manu

De mars à décembre, la Ville propose différents rendez-vous autour des mémoires de la Manufacture d'Armes : documentaire, expositions, conférence et création musicale sont au programme.

Depuis 2017, l'association Peuple et Culture, en partenariat avec la Ville et les Amis de l'Armement de Tulle, a réalisé des séries d'entretiens filmés afin de recueillir la parole des anciens employés de la Manufacture. « Nous avons rencontré plus d'une soixantaine de personnes, explique Agnès Gameiro-Delteil en charge du projet pour la mairie. Des hommes, des femmes, de toutes les générations, de toutes les professions qui ont travaillé à la Manu sur une période allant de l'après-guerre jusqu'en 2006. Ces anciens nous ont parlé de leur vécu, de leur métier, de leur vie dans le quartier, des luttes, du traumatisme de la fermeture de Giat Industrie mais aussi de la solidarité et de ce sentiment d'appartenance à cette grande entreprise ».

Une collecte de témoignages valorisés à travers différents supports tout au long de l'année : films, création musicographique, expositions. L'historien Patrick Montal assistera à chaque projection pour échanger avec le public. Cette démarche valorise le savoir-faire et le passé industriel de Tulle. C'est une transmission de la mémoire ouvrière aux futures générations pour faire perdurer « l'esprit de la manu ».

 Inauguration samedi 30 mars à 11h au Musée des Armes



1 HISTOIRE, 5 RENDEZ-VOUS

- **EXPOSITIONS** « Une vie à la manu » aux Musées des Armes et du Cloître du 30 mars au 11 janvier. Gratuit
- **PROJECTIONS** de 5 films témoignages réalisés par Peuple et Culture « On était Manu », aux Théâtres de Tulle samedis 13 avril et 4 mai à 10h30 et de Brive samedi 23 mars à 10h30 en présence de l'historien Patrick Mortal.
- **CRÉATION MUSICALE** « C'était l'esprit de la Manu » par le Trio Zazda in Pictures au Théâtre de Tulle mardi 7 mai à 20h30, à la Papeterie d'Uzerche mardi 4 juin à 20h30 et à Chanteix jeudi 8 août à 20h30.
- **EXPOSITION** « Fiches industrielles et créations contemporaines » avec la FRAC à la médiathèque Éric-Rohmer du 4 au 30 novembre. Gratuit
- **EXPOSITION** « Le patrimoine industriel du Limousin » en partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine au Centre Culturel et Sportif du 16 au 31 octobre. Gratuit

 Programme détaillé sur www.agglo-tulle.fr



DES INVITÉS CHOYÉS

Environ 300 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale à la salle de l'Auzelou. Musique, plats alléchants, invités de choix... les convives ont apprécié ce moment.

HISTOIRE DE NOS RUES

La Gare de Tulle

L'aventure du rail naît en France au début du XIX^e siècle. Imaginé en 1814 par l'ingénieur des Pont et Chaussées, Moisson-Desroches, le transport sur des voies ferrées connaît ses véritables débuts en 1823 entre Saint-Étienne et Andrézieux.

La Corrèze, quant à elle, est dotée d'une ligne plus tardivement. En effet, bien que des tracés soient à l'étude par la Ville de Tulle dans les années 1840-1850, c'est Brive-la-Gaillarde, qui bénéficie du premier passage du chemin de fer avec la mise en service de sa gare en 1860 par la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans qui exploite alors la section la reliant à Périgueux. L'enjeu est considérable car le chemin de fer participe à structurer le territoire, en facilitant la circulation de tous, et à développer les activités industrielles et commerciales, en rapprochant les lieux de production des lieux de consommation.

C'est dans ce contexte que Tulle va tenter, dix ans plus tard, de combler son retard avec la construction de la gare dans le quartier de Souilhac. Avec l'implantation de la Manufacture d'Armes à proximité, l'aménagement de la gare participe au développement du quartier, relié à la vieille ville par la percée de la Tranchée (actuelle avenue Winston-Churchill). La gare de voyageurs et de marchandises est desservie par les lignes de chemins de fer, à voie normale et unique, se dirigeant sur Brive dès 1871 puis vers Ussel et Clermont-Ferrand en 1880. En 1904 est ouverte la ligne, à voie étroite, du Paris Orléans Corrèze (POC) rejoignant Tulle à Argentat, d'un côté, puis Uzerche et Treignac de l'autre. La ligne du POC est définitivement fermée en 1969 pour le transport de voyageurs et en 1970 pour celui des marchandises.

En 2010, la gare de marchandise est détruite pour laisser place à la médiathèque intercommunale Éric-Rohmer. Aujourd'hui encore, la gare de Tulle reste desservie par les lignes en direction de Brive et d'Ussel.



o La gare à la fin du XIX^e siècle - Archives municipales de Tulle

PAS DE FAUSSE NOTE

CONCERT
DE PRINTEMPS

L'Orchestre d'Harmonie de Tulle organise le dimanche 24 mars, un concert à la salle de l'Auzelou.

Cette représentation unique de l'ensemble musical se compose d'une quarantaine de musiciens de tous niveaux, âgés de 9 à 70 ans. Le public pourra découvrir un programme riche, mêlant différents styles musicaux allant du classique à la variété. Sous la direction de Sophie Marsaleix, la nouvelle chef d'orchestre, les musiciens vont laisser libre court à leurs talents. La chorale de Sainte-Fortunade « la Cantarella », invitée pour l'occasion, se joindra à eux, le temps d'un morceau, pour le plus grand plaisir de l'assemblée.



Salle de l'Auzelou, av. Lieutenant-Colonel Faro à 15h, 5€ (gratuit pour les moins de 10 ans)



PLACE À LA MUSIQUE !

Le 31 janvier, élus, techniciens, professeurs et élèves se sont retrouvés pour inaugurer le 1^{er} étage du Conservatoire récemment réhabilité. Le CRD, qui accueille cette année 707 élèves, bénéficie de deux nouvelles salles de musique conçues avec une acoustique particulière, d'un sas d'entrée pour réduire le bruit et d'un espace convivialité pour les professeurs.

SAVOIR-FAIRE

Marlène Estrade, créatrice de vos idées

A 28 ans, la jeune chef d'entreprise développe son savoir-faire en travaillant le bois mais aussi des matières plus modernes comme le plexiglas. Véritable touche à tout, elle fabrique des objets personnalisés et uniques pour ses clients.



Depuis septembre 2015, Marlène Estrade conçoit, fabrique, expédie et commercialise ses créations en bois depuis les hauteurs de Tulle. Fraîchement diplômée, elle monte son entreprise avec le soutien de sa famille et la volonté de partager sa passion.

« J'ai toujours aimé fabriquer des choses, précise la Tulliste. Après mon BAC, j'ai obtenu un BTS Assistant Manager (secrétariat, gestion entreprise, comptabilité) mais je savais que je ne pourrais pas passer mes journées derrière un bureau. Je me suis alors orientée vers l'ébénisterie (CAP, BMA et DMA). Ce métier se rapprochait le plus de ce que je voulais faire, à savoir le travail d'une matière noble comme le bois, et la fabrication d'objets ». Cinq ans de formation ont permis à la créa-

trice de prendre son indépendance et d'envisager son avenir en tant que chef d'entreprise. « Une fois sortie de cette formation, j'étais capable de gérer la communication, l'administratif, la création et la fabrication ».

Aujourd'hui, Marlène peut s'appuyer sur un réseau de professionnels pour développer sa gamme de produits et sur les réseaux sociaux pour toucher une clientèle la plus large possible. « Je collabore avec des personnes dans toute la France : wedding planners, restaurateurs, artistes, entreprises, collectivités, associations. Je peux aussi bien réaliser des supports de communication pour une entreprise comme une carte des vins pour un restaurant ou encore des marque-pages pour un mariage. A Noël, un particulier m'a demandé de

lui réaliser une boîte avec une gravure de son chien. Je fais de tout, et c'est ce qui me plaît ! L'échange, la création, la conception d'un objet à partir d'un souhait, d'une envie, d'un besoin, je ne m'en lasse pas. Je ne fais pas de grandes séries et je fais tout moi-même ce qui me permet de garantir des délais assez courts et des prix abordables ». Des objets élégants, originaux et personnalisés, pas de doute, Marlène a trouvé sa voie et souhaite poursuivre le développement de son entreprise avec l'achat d'une imprimante tous supports. Découpe, gravure et peut-être demain coloration, la jeune femme multiplie les possibilités pour innover dans la fabrication de ses créations made in Tulle.

 Boutique en ligne
www.marlenewoodcreation.fr



TOUR DU PROPRIÉTAIRE

Les élus ont visité les locaux de l'ex-Banque de France : hall d'accueil, salles des coffres, ancien appartement, jardin privatif... un véritable tour du propriétaire. Le projet scientifique et culturel devra être finalisé au printemps 2019 afin de pouvoir enclencher les futurs travaux de la Cité de l'Accordéon et des savoir-faire.



LES FEMMES DANS L'HISTOIRE DE TULLE

Le 29 avril 1945, les Tullistes élisent pour la première fois six femmes à la mairie de Tulle. En 2019, seize femmes siègent au Conseil municipal. Actives, retraitées, mères de familles... ces femmes ont décidé de s'impliquer politiquement dans la vie de la cité. Ce mois-ci, Tulle mag remonte le fil du temps pour rendre hommage à toutes ces femmes qui ont marqué la petite et la grande Histoire de la ville.

Conseil Municipal de 1946 : maire, Jules Lafue (Archives municipales).



LES FEMMES À TRAVERS L'HISTOIRE

- La fabrication de la boîte de culasses, les munitionnettes des établissements Continsouza à la Marque, extrait de la revue le Monde illustrée (29 décembre 1917) - Jean-Paul Crozat

La Journée internationale des femmes également appelée journée internationale des droits des femmes dans certains pays comme la France, est célébrée le 8 mars. Officialisé en 1977 par les Nations Unies, cet événement trouve son origine dans les luttes ouvrières et les suffragettes du début du 20^e siècle pour des meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est une journée de manifestation à travers le monde, l'occasion de faire un bilan sur la situation de la femme. Ce mois-ci, Tulle mag a souhaité consacrer quelques pages à ces femmes, plus ou moins célèbres, qui ont marqué l'histoire de la ville.

Il est important de souligner qu'au départ, l'Histoire a été écrite par des hommes et pour des hommes... Dans la société, les femmes restent plutôt dans l'ombre, elles ne sont pas mises en avant, même si au sein du foyer celles-ci peuvent avoir une place importante. Nos archives à ce sujet remontent sur la période du Moyen-Âge. Les femmes apparaissent

notamment dans l'éducation et la spiritualité. Tulle était alors une ville d'églises ou plusieurs congrégations féminines étaient présentes : les Bernardines, les Clarisses, les Ursulines, les Dames de la Visitation, les sœurs de Nevers et les Carmélites.

LES FEMMES AU MOYEN-ÂGE : UNE HISTOIRE INCOMPLÈTE

Petit à petit, des situations particulières sont abordées dans l'histoire de la Ville et quelques femmes d'exception apparaissent. Au 17^e et 18^e siècle, elles sont présentes dans le commerce, certaines tiennent boutique ; cependant elles n'ont pas le droit de siéger au sein de la communauté des marchands. En 1714, les sœurs Margueritte, Jacqueline et Marianne Sage, marchandes de dentelles sur la place Saint-Julien (actuelle place Gambetta) s'entendent avec Jeanne Jarrige pour créer un atelier de fabrication de dentelles au sein duquel vont être produites diverses pièces textiles appelées « point de Tulle ». Les Demoiselles Sage embauchent huit



« Les revendeuses » du marché au fruit en 1898 sur l'ancienne place Saint-Julien (place Gambetta). Dessin aquarellé de Louise Serre, artiste tulliste qui dessinait mais aussi écrivait des poèmes avec pour thème principal la vie quotidienne à Tulle

ouvrières et font prospérer leur affaire. Elles possèdent alors un des fonds de commerce les plus importants de Tulle évalué à 6 000 livres.

Les archives de la Ville permettent également de retrouver à la fin du 19^e siècle la trace de la célèbre actrice de théâtre Marie Laurent (1825-1904). Née dans une famille d'acteurs, elle fait toute sa carrière à Paris. Son père dirige durant quelques années l'immeuble de la comédie à Tulle (la Rotonde) avant l'ouverture du théâtre municipal. Distinguée de la Légion d'Honneur, la Ville lui rend hommage en nommant une salle à son nom, rue Alsace-Lorraine et une rue dans le quartier des Fages.

L'ÉMANCIPATION DES FEMMES AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE

Durant la Première Guerre Mondiale, les hommes doivent partir au front, les femmes prennent alors leurs places dans les entreprises. A Tulle, les plus importantes à ce moment-là sont la Manufacture d'armes et les établissements Continsouza de la Marque. De 1915 à 1918, les munition-

nettes (comme on les surnomme), viennent pallier au manque de main d'œuvre et remplacent les ouvriers partis à la guerre. Le 11 novembre 1918, 821 femmes travaillent à la Manu, le 15 décembre 1918 elles ne sont plus que 20. Le retour des hommes signe la fin du travail des femmes dans les entreprises tullistes. Les revendications féminines commencent alors à se faire entendre : reconnaissance de l'effort de guerre, droit de vote... malgré un projet de loi déposé en 1919, les femmes n'obtiendront le droit de vote qu'en 1944.

Cette période est marquée également par l'affaire du Corbeau. De 1917 à 1922, les habitants de Tulle sont victimes d'une vague de lettres anonymes signées « L'Œil de tigre ». La suspicion s'installe dans la ville et la presse nationale s'empare du sujet pour en faire ses gros titres. Angèle Laval, alias « l'Œil du tigre », deviendra tristement célèbre et sera condamnée en 1922. L'histoire de cette femme sera reprise par le cinéma avec le film de Clouzot en 1943 intitulée « le Corbeau ».

LES CHIFFRES / CLES

1951

LE DOCTEUR HÉLÈNE JACCARD EST LA PREMIÈRE FEMME MÉDECIN A S'INSTALLER À TULLE

5

JOUEUSES INTERNATIONALES ONT ÉTÉ FORMÉES AU CLUB DE RUGBY DES MYOSOTIS

154

FEMMES TRAVAILLENT DANS DIFFÉRENTS SERVICES DE LA MAIRIE DE TULLE EN 2019 (49% DE L'EFFECTIF)

1

FEMME EST NOMMÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS PRÉFET DE LA CORRÈZE DE 2011 À 2013, SOPHIE THIBAUT

2012

SOPHIE DESSUS EST LA PREMIÈRE FEMME ÉLUE DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION DE TULLE

RENCONTRE AVEC UNE DIRIGEANTE



FRANÇOISE VALADE,
47 ANS, GÉRANTE D'INTERMARCHÉ TULLE

TULLE MAG: *Aujourd'hui à la tête d'une soixantaine d'employés, quel a été votre parcours ?*

Je suis diplômée d'un BEP secrétariat bureautique et d'un BTS. Dans le cadre de cette formation, j'ai effectué différents stages en tant que secrétaire et j'ai ensuite obtenu quelques contrats dans l'administration. Sans emploi fixe, avec mon conjoint nous sommes allés au salon de la franchise à Paris par curiosité. Nous avons été séduits par le concept des kiosques à pizzas (alors peu développé en Corrèze) et nous avons créé le premier kiosque à Brive en 1995. J'étais à la fois à la préparation, à la vente et à la gestion. Mon mari salarié dans une entreprise venait m'aider à la débauche. Cette réussite a entraîné l'ouverture d'un second kiosque, géré cette fois-ci par mon mari, et c'est comme ça qu'on a monté notre première affaire. A la naissance de ma fille en 2000, nous avons décidé de vendre pour faire autre chose et avoir plus de temps pour notre famille. On a postulé auprès de la société Intermarché pour reprendre un commerce ; après six mois de formation nous avons été candidats à la reprise d'Intermarché Tulle situé aux Fontaines (2001). Un vrai challenge et une nouvelle aventure pour tous les deux. Il a fallu réorganiser tout le magasin, remonter le chiffre d'affaire avec l'aide des 20 salariés déjà présents. En 2008, nous avons saisi l'opportunité de la création de la zone commerciale Citéa. On est alors passé de 20 salariés à 60 et de 1000 à 3000m².

TULLE MAG: *Comment organisez-vous votre emploi du temps ?*

Au départ, je ne comptais pas mes heures puis, à l'arrivée de notre première fille, on a revu notre plan de carrière. J'ai alors pu compter sur ma famille pour prendre le relais. C'est à l'arrivée de ma seconde fille, en 2003, que j'ai voulu prendre du temps. J'ai opté pour un congé parental mais finalement, au bout de quelques mois, j'ai souhaité reprendre mon activité professionnelle tout en aménageant mes horaires. Le mercredi et le samedi sont consacrés à mes filles et à leurs activités. Avec mon conjoint, nous avons eu beaucoup de chance dans notre parcours et nous avons pu nous appuyer sur nos équipes et nos chefs de rayons. Malgré tout, je tiens à être présente tous les jours, il y a encore quelques années on pouvait me retrouver en train de faire du rayonnage. Aujourd'hui, je peux me dégager un peu plus de temps pour faire ce que j'aime ; je suis plus particulièrement en charge de la partie animation du magasin (hors alimentaire) cependant, avec mon mari, nous prenons toujours le temps de nous concerter avant chaque prise de décision. Tout s'est toujours fait naturellement, notre binôme fonctionne très bien.



○ Marcelle Tinayre (1870-1948), écrivain et romancière née à Tulle publie en 1905 *La Rebelle* qui aborde la question de l'avortement. Collaboratrice du journal féministe *la Fronde*, elle est l'un des premiers membres du jury du futur prix Femina.



○ En 2014, Juliette Lafond décroche, à 13 ans, la médaille d'or aux championnats de France de gymnastique artistique individuel en National B avec le club La Tulliste.



○ Coupe du Centre Ouest 15 janvier 1980 : « Les demoiselles de Tulle » éliminées par le FC Limoges (4 à 0) - Fonds La Montagne /Archives Départementales.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, l'histoire souligne le rôle des femmes dans les actions au sein de la Résistance. La plupart font partie de ce qu'on appelle les « résistants légaux ». Exemple avec Marguerite Pradel, résistante tulliste qui fut déportée à Ravensbrück. Durant ce conflit, celle que l'on surnommait « la mère du maquis », accueillait des rencontres dans sa librairie 10 rue Jean-Jaurès. Fière de son engagement elle n'avait pas peur d'afficher ses opinions, une tirelire au profit de la Résistance trônait même sur son comptoir.

En 1944, les femmes obtiennent le droit de vote. Elles investissent progressivement la sphère professionnelle avec des métiers dans la plupart des secteurs d'activités. En 1966, les archives de la Montagne relatent, avec les termes de l'époque, la féminisation des auto-écoles tullistes : « nous assistons aujourd'hui à une conquête qui paraissait alors impossible il n'y a pas si longtemps, les femmes s'étant jetées dans la bataille là où personne ne les attendait. Nous voulons parler des professions de l'automobile, domaine des mâles par excellence qui trouvaient là l'occasion d'extérioriser leur supériorité (relative) sur le sexe faible » (journal du 16 octobre 1966). Les événements de mai 68 précipitent un peu plus les choses, les mentalités évoluent, l'égalité homme-femme progresse. Mais il reste encore aujourd'hui bien des discriminations sexistes,



● En 1966, Madame Raffy monitrice d'auto-école à Tulle explique « apprendre aux gens à ne pas se tuer au volant » - Fonds La Montagne /Archives Départementales

l'actualité nous le rappelle souvent. Chacun d'entre-nous doit continuer à oeuvrer pour que progresse la parité.

De nombreuses avancées sociales, culturelles, médicales, politiques ont permis de faire évoluer progressivement la situation de la femme dans

notre société. Aujourd'hui, à Tulle, les femmes s'illustrent dans de nombreux secteurs professionnels, associatifs, dans le sport, dans l'art, la politique, au service des autres...

Alors, le 8 mars, rendons hommage aux femmes, à toutes les femmes !

LES
INFOS
EN
PLUS

DESTINS PLURIELLES 2019

Cette année encore le cinéma Véo s'engage, et met en avant, avec Destins PluriElles, un cinéma égalitaire et engagé. L'édition 2019, sera consacrée aux Inventurières.

Les Inventurières, ce sont celles qui font appel à leur créativité et à leur détermination pour accomplir de grandes choses. Esprits scientifiques, critiques, pratiques, elles ont et continuent, encore aujourd'hui, de faire bouger les lignes. Du mercredi 6 au dimanche 10 mars, vous pourrez découvrir les portraits de ces femmes et de leurs indéfectibles convictions avec REBELLE, HEDY LAMARR FROM EXTASE TO WIFI, A GENOUX LES GARS, WOMAN AT WAR et JOY. A noter, le jeudi 7 mars, avec une journée d'échanges suivie d'une projection : « Cybersexisme, cyberharcèlement : nouvelles formes de violence » en partenariat avec le CCAS de Tulle.



MISE EN SITUATION



Les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants ont proposé différentes simulations dans le cadre d'une journée portes ouvertes. Enseignements, métiers, stages, actions de santé... le public a pu découvrir l'institut de formation de manière ludique.



QUAND JE SERAI GRAND...



Le premier forum des formations à destination des élèves de troisième a été une réussite. Cette manifestation, organisée par le lycée Edmond-Perrier avait pour objectif de présenter l'ensemble des possibilités d'orientations.

QUAND LES *Tullistes*



JOLI SOUVENIR



Le District de foot de la Corrèze a organisé une cérémonie des vœux particulière cette année. Lors de la remise des récompenses, les lauréats ont été invités sur le podium avec la réplique officielle de la Coupe du monde. (Photo Karène Bellina)



JOURNÉE FRANCO-ALLEMANDE



Les élèves germanistes du collège Victor-Hugo ont organisé un magnifique lâcher de ballons dans la cour. Une initiative originale pour célébrer l'amitié franco-allemande.

ils l'ont fait!



DU BLEU EN HIVER



Le spectacle « Tapami Taka » du groupe Ikui Doki à destination des enfants mêle compositions originales, improvisations et projections. Un moment plein de fantaisie dans la programmation du célèbre festival de jazz tulliste.



BOURSE AUX OISEAUX



Une trentaine d'éleveurs ont répondu à l'invitation du Canari Club Tulle-Naves le mois dernier. L'occasion pour le public de découvrir une multitude d'oiseaux, comme ces perruches Omnicolore aux couleurs flamboyantes.

FONT VIBRER LEUR ville



SOIRÉE ROCK



La maison de quartier de Virevialle a vibré aux sons des guitares le 9 février. Les Chickens Rock et les neuf autres groupes du département de musiques actuelles du Conservatoire ont assuré le show, une première pour certains !



A PEC, ÇA DÉMÉNAGE !



C'est dans la joie et la bonne humeur que les membres de Peuple et Culture ont inauguré leurs locaux au premier étage du Conservatoire. Un espace plus fonctionnel afin de poursuivre les actions en faveur de l'éducation populaire.

les rendez-vous

JEUDI 7 MARS

DIMANCHE 10 MARS

JEUDI 14 MARS

16 ET 17 MARS

MARDI 19 MARS

SAMEDI 16 MARS

DIMANCHE 17 MARS

VENDREDI 22 MARS

SAMEDI 23 MARS

DIMANCHE 24 MARS

JUSQU'AU 30 MARS

SAMEDI 30 MARS

JEUDI 4 AVRIL

DIMANCHE 7 AVRIL

« A GENOUX LES GARS » *

18h30, à Véo Ciné projection du film d'Antoine Desrosières dans le cadre de l'évènement organisé par le CCAS de la Ville de Tulle. **6,20€ À 8,20€**
www.veocinema.fr

VIDE-GRENIER

8h à 18h, place Smolensk, au profit de Solidarité Pompiers Madagascar.

LE JEUDI DU CONSERVATOIRE

18h30, salle des Lendemains qui Chantent. Trois groupes de la classe de musiques actuelles. **GRATUIT**
deslendemainsquichantent.org

CHOCORRÈZE *

10h, salle de l'Auzelou, 2^e salon du chocolat et des saveurs étonnantes. **2€**
www.chocorreze.fr

DON DU SANG

8h à 13h30, salle UP-Marie Laurent.

EKHAYA *

11h, Théâtre de Tulle avec le Magnét Théâtre, plongée dans la culture sud-africaine. **5€ À 21€**
www.sn-lempreinte.fr

SEMI- MARATHON

10h, place Gambetta, courses en solo ou en duo.
wordpress.tulleac.fr

POLYPOÉSIES

18h, salle Latreille scène ouverte aux poètes amateurs organisée par l'association les Petits Pois sont Rouges. **GRATUIT**

PORTES OUVERTES

8h30 à 12h30, le CFA Bâtiment, le CFA des Treize Vents et le CFAI Limousin ouvrent leurs portes.

CONCERT DE PRINTEMPS

15h, salle de l'Auzelou avec l'Orchestre d'Harmonie de Tulle. **5€**

EXPOSITION BD FRANCO-CHINOISE

Hall de la médiathèque Éric-Rohmer. Venez découvrir les créations de l'auteur Patrick Marty et des illustrateurs Golo Zhao et Chongrue Nie aux Éditions Fei. **ENTRÉE LIBRE**
www.agglo-tulle.fr

DU SON PLEIN LES BOTTES *

19h, salle de l'Auzelou, organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze. **20€**

IRISH CELTIC

20h, salle de l'Auzelou, pour une soirée 100% Irlandaise. **41€ À 47€**
www.irishceltic.com

TULLE-BRIVE NATURE

Inscriptions ouvertes !
www.laTullebrivenature.fr

EVENEMENT

JEUDI 7 MARS



Le Centre Communal d'Action Sociale organise un évènement afin de sensibiliser et d'informer sur le phénomène du cybersexisme et cyberharcèlement. Celui-ci se déclinera en deux temps, un à destination des professionnels et un autre pour le grand public avec la projection du film d'Antoine Desrosières « A genoux les gars » à 18h30.

A partir de 13h30, Véo ciné 36 av. de Ventadour

CHOCORRÈZE

16 ET 17 MARS



La deuxième édition du Salon du chocolat vous ouvre ses portes : chocolats, viennoiseries, biscuits, pâtisseries, miels... les gourmands vont adorer. Des concours professionnels animeront les deux journées et deux autres concours sont ouverts au public.

10h – 18h le 16 mars et 10h – 19h le 17 mars salle de l'Auzelou. 2€ pour les + de 14 ans, programme complet sur www.chocorreze.com

FESTIVAL

SAMEDI 30 MARS

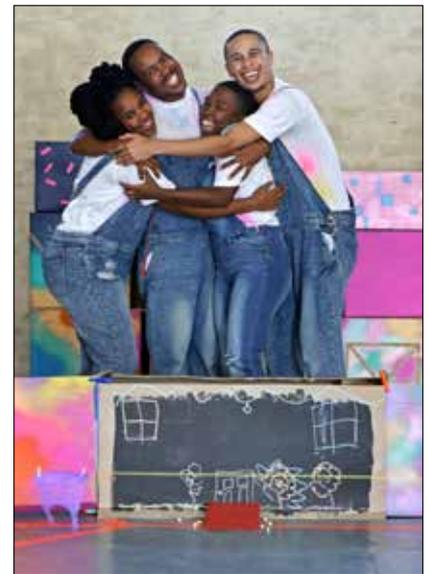


Les jeunes agriculteurs de la Corrèze organisent une nouvelle édition de leur évènement musical « Du son plein les bottes ». Au programme cette année : apéro-concert, dégustation de produits locaux et surtout les groupes Les Flagrants Délires et Wazoo.

19h, salle de l'Auzelou avenue Lieutenant-Colonel Faro. 20€, plus d'infos 05 55 21 55 78

EKHAYA

SAMEDI 16 MARS



Le Magnet théâtre déploie depuis une trentaine d'années un théâtre vivant et intelligent, musical et visuel. Ce spectacle réjouissant et attachant est une plongée heureuse dans la culture sud-africaine. Par le jeu et le chant, les comédiens invitent les spectateurs dans leur univers. (Photo Mark Wessels)

11h, Théâtre de Tulle. 5€ à 21€ www.sn-lempeinte.fr

TRIBUNE LIBRE

Les élus de la majorité municipale ont décidé de céder leur espace d'expression politique à ce texte. lu en Conseil municipal du 12 février 2019 par les membres du collectif Gilets Jaunes Corrèze.

LA FRANCE À L'UNISSON

Le mouvement des gilets jaunes est un mouvement citoyen.

Les revendications des gilets jaunes sont sociales, économiques et environnementales, aussi je souhaite rappeler que nous ne sommes pas issus d'un parti ni n'en suivons aucun.

Des organisations syndicales ont rejoint notre mouvement, mais nous n'avons rejoint aucune formation syndicale.

Nous sommes simplement un mouvement uni de citoyens qui veut démontrer qu'une autre société, plus juste, est possible.

Nous avons enfilé nos gilets jaunes le 17 novembre 2018, il a été retenu que nous luttons contre la hausse des taxes sur le carburant. Cela est réducteur, nous revendiquions également l'augmentation du pouvoir d'achat, la hausse des allocations handicapées, une re-nationalisation des services de gaz et d'électricité, le retour de l'ISF, une valorisation de nos territoires par le soutien d'une agriculture respectueuse de l'environnement, une transition écologique non punitive, etc...

Les gilets jaunes sont avec vous et non contre vous. Tout discours ou revendications visant à exclure, stigmatiser, insulter un individu ou un groupe sont bannies des gilets jaunes.

Nous nous battons chaque jour et chaque nuit pour une société nouvelle, où chacun pourra vivre décemment et dignement.

Aussi, l'avenir de la France n'est pas compatible avec la haine, le racisme ou la xénophobie, de même qu'il n'est pas compatible avec l'ultra libéralisme pratiqué depuis trop longtemps par nos dirigeants au détriment de nos emplois, de notre santé et de notre éducation.

Nous croyons au dialogue et aux échanges, nous sommes prêts à entendre les revendications de chacun, donc les vôtres.

Nos dirigeants ont mis en place un système de répartition du travail générant du stress, du surmenage, et des burn-outs à répétition.

Nos dirigeants ont choisis de nous répondre par la violence.

Ces usages du pouvoir, abusifs, doivent vous alerter plutôt que vous faire peur, car il est la preuve que nos idées vont dans le sens du bien commun, qu'elle ne peuvent qu'être partagées.

Levons-nous tous pour obtenir ce dont on nous a privé depuis trop longtemps, pour lutter contre ce gouvernement qui veut nous priver d'encore plus, levons-nous tous et nous serons plus fort que jamais.

Il est temps que le peuple cesse de se laisser manipuler et prenne sa destinée en main.

Le collectif Gilets Jaunes Corrèze

OPPOSITION MUNICIPALE

Selon les volontés du Maire, il n'y aura pas de grand débat dans la ville-préfecture. A Tulle, 80% des habitants ne payent pas la taxe d'habitation, cela suggère les difficultés économiques de nos concitoyens qui sont attentifs aux souhaits portés par les Gilets Jaunes. Ce déni du réel de la part du premier magistrat de la cité est une faute politique majeure au moment où des hommes et des femmes se lèvent pour construire un nouveau contrat social, un autre contrat politique. Mais à Tulle, la démocratie participative n'est au fond qu'un argument utilisé à des fins électorales.

Ce silence, au nom de la démocratie, nous ne nous l'acceptons pas et nous vous restituons la liste des revendications portées par les Gilets Jaunes tullistes en accord avec leurs représentants :

« SMIC à 1300 euros net.

- Augmentation des allocations pour les handicapés.
- Pas de retraite à point et pas en dessous de 1200 euros.
- Grand plan d'isolation des logements. Faire de l'écologie en faisant faire des économies aux ménages.
- Fin des indemnités présidentielles à vie.
- Tout représentant élu aura le droit au salaire médian. Ses frais de transport seront surveillés et remboursés s'ils sont justifiés.
- Moyens conséquents accordés à la Justice, à la Police, à la Gendarmerie et à l'Armée. Que les heures supplémentaires des forces de l'ordre soient payées ou récupérées.
- Interdiction de vendre les biens appartenant à la France.
- L'intégralité de l'argent gagné par les péages des autoroutes devra servir à l'entretien des autoroutes et routes de France ainsi qu'à la sécurité routière.
- Le prix du gaz et de l'électricité ayant augmenté depuis la privatisation, nous voulons qu'ils redeviennent publics.
- Fin immédiate de la fermeture des petites lignes ferroviaires, des bureaux de poste, des écoles et des maternités.
- Favoriser les petits commerces des centres-villes et des villages.
- Parkings gratuits dans les centres-villes.
- Que les GROS (Mac Donald, Google, Amazone, Carrefour..) payent gros et que les PETITS payent petit (artisans, TPE, PME).
- Même système de sécurité social pour tous (y compris artisans et autoentrepreneurs). Fin du RSI.
- Fin de la hausse des taxes sur le carburant.
- Fin du CICE. Utilisation de cet argent pour le lancement d'une industrie française de la voiture à hydrogène.
- Protéger l'industrie française : interdire les délocalisations. Protéger notre industrie, c'est protéger notre savoir-faire et nos emplois.

Liste non exhaustive...

Vous voyez, ce n'est pas sorcier ce que l'on demande ! »

Chaque Tulliste peut juger de la pertinence de ces propositions pour construire son opinion. Il est du devoir des élus de savoir écouter, de savoir entendre afin de prendre en charge ces attentes sans chercher à disqualifier ceux qui les portent avec honnêteté et conviction.



RAPHAËL CHAUMEIL
Elu de l'opposition tulliste

Etes-vous inscrit ?

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Afin de pouvoir voter, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales de votre commune avant le 31 mars. Une permanence aura lieu le samedi 30 mars de 10h à 12h à la plateforme d'accueil.

www.agglo-tulle.fr



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ville de tulle - officiel

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Se garer à Tulle

- 3050 places (dont 1500 payantes).
- 30 min gratuites de stationnement (ticket à valider aux horodateurs).
- Gratuit de 12h à 14h en semaine et le samedi toute la journée.
- Les parkings du Pas Roulant, du quai Gabriel-Péri sont gratuits tout le temps.
- Les parkings Saint-Pierre et Souletie sont gratuits le samedi.

TULLE pratique



Stands des élus

Les élus de la majorité sont présents chaque premier samedi du mois sur le marché de la Cathédrale et de la gare pour échanger avec les habitants.

Une question ? Une réclamation ? Un renseignement ? N'hésitez pas à venir à leur rencontre.

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Les emballages recyclables sont collectés le **mercredi matin**.

Pensez à sortir vos sacs jaunes le mardi soir.

Cependant, si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 138 - mars 2019

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : Mars 2019

Chocorreze

16 & 17
MARS 2019

du 2^e Salon chocolat

& des saveurs étonnantes

SALLE DE L'AUZELOU - TULLE

2
euros
+ DE 14 ANS



SAMEDI DE 10H À 18 H | DIMANCHE DE 10H À 19 H



www.chocorreze.com

◆ PARRAINÉ PAR LE CHEF YANNICK MAURIE ◆

